NORD

0 250 500 m

RISQUES NATURELS :

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Le PPRN est annexé dans son ensemble au PLU (pièce n°7)

- Zones d'interdictions
- Zones de contraintes faibles

RISQUES TECHNOLOGIQUES :

- Canalisation de transport d'hydrocarbures
- Canalisation de transport de gaz
- Canalisation de transport de produits chimiques
- Ligne électrique

- ELS : Zones d'effets létaux significatifs
- PEL : Zones de premiers effets létaux
- IRE : Zones d'effets irréversibles
- Installations classées pour la protection de l'environnement (Coopérative Agricole Dauphinoise)

- Zones de nuisances sonores

Commune d'Estrablin

Département de l'ISERE

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n°2

Document graphique

Zonage et autres prescriptions

Aléas naturels et technologiques

ÉCHELLE : 1/6 500

Février 2018

Approbation du PLU :	16 décembre 2013
Modification n°1 :	16 mars 2015
Modification Simplifiée n°1 :	21 septembre 2016
Modification n°2 :	15 mai 2017
Modification simplifiée n°2 :	

Pièce n°

4c

SARL INTERSTICE - URBANISME ET CONSEIL EN QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
VALÉRIE BERNARD - URBANISTE
30 Avenue Général Leclerc - 38200 Vienne
04.74.29.95.60 / interstice.urbanisme@wanadoo.fr

LES LIMITES CADASTRALES SONT REPRÉSENTÉES À TITRE INDICATIF ET SOUS RÉSERVE EXPRESSE D'UNE DÉLIMITATION CONTRADICTOIRE